



PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU
12 MAI 2026

HUIS CLOS

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 14
Quorum : 8

Convoqués le 05 Mai 2026.

L'an deux mil vingt-six et le douze mai, à vingt heures quarante-cinq minutes, le Conseil municipal de la commune de Bonnieux, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal RAGOT, à huis clos.

Etaient présents : Monsieur Pascal RAGOT, Monsieur Yannick MEYSSARD, Madame Cécile CHEVALIER, Monsieur Serge AGNEL, Madame Nathalie LOMBARD, Madame Emilie TEMPIER, Madame Laetitia AGNEL, Madame Barbara DENOLE, Monsieur Eric PAGHDIKIAN, Monsieur Jean-Michel PAGES, Monsieur Patrick DEVAUX, madame Laure GUGLIELMINO, et Monsieur Alexis BOUTIERE.

Pouvoirs : Madame Elsa POMMIER à Madame Emilie TEMPIER.

Absent : Monsieur Emmanuel GROS

A été désigné secrétaire de séance : Monsieur Alexis BOUTIERE.

Approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1- Demande de secours exceptionnel.
- 2- Questions diverses.

DIA : point sur les DIA depuis le dernier conseil municipal =} néant.

Décisions prises par le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT :
Néant.

• Délibération 12.05.2026-01 : Demande de secours exceptionnel

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que monsieur et madame administrés de la commune, rencontrent actuellement d'importantes difficultés financières consécutives à une hausse exceptionnelle des charges d'électricité.

Compte tenu de la situation sociale et financière des demandeurs, et afin de leur permettre de faire face à cette dépense imprévue, il est proposé au Conseil municipal d'accorder une aide financière exceptionnelle d'un montant de 1 000 euros, décidée en Commission d'Action Sociale le 05.05.2026,

Le point ne suscite pas de débat particulier.


Après en avoir débattu, le conseil municipal approuve à 12 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention, la demande de secours exceptionnel précitée.

- Questions diverses :

- Madame Emilie TEMPIER, conseillère municipale déléguée aux affaires sociales, informe l'assemblée que la prochaine réunion concernant la préparation de l'édition 2026 du téléthon se déroulera mercredi 27/05 18h30 en mairie.
- Visite des membres de la commission école dans les locaux scolaires : Laetitia AGNEL a fait un compte rendu précis sur les travaux à prévoir ; l'élue déléguée aux affaires scolaires propose d'essayer de trouver de solution pour éviter que les copeaux obstruent les canalisations. Eventuellement construire un muret - attention que ça ne crée pas de dangers.
- Madame Barbara DENOLE, conseillère municipale, expose son projet de réaménagement de l'aire de jeu communale, route de Lacoste, validé par l'ensemble du conseil municipal.

Plus rien n'étant à l'Ordre du Jour, la séance est levée à 22h00.

Le Maire
Pascal RAGOT



Le Secrétaire
Alexis BOUTIERE

